



EQUIPIER LOCAL DE SECURITE - LOUIS VUITTON -



OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre à l'équipier local de sécurité de Louis Vuitton d'appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation de son établissement, de savoir utiliser les moyens de première intervention et de réagir efficacement face à un incendie naissant.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	6 à 12 participant(e)s maximum par session suivant Unité Mobile
Durée :	2 heures en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : Mail : poleformation@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel :

- ✦ Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Programme de la formation

Théorie

- ✦ Connaissances des consignes de sécurité
- ✦ Rappel des procédures internes de l'établissement
- ✦ Conduite à tenir en cas d'incendie
- ✦ Reconnaissance et choix des moyens d'extinction
- ✦ Le mode d'emploi des extincteurs
- ✦ Conduite à tenir en cas d'évacuation

Pratique

- ✦ Savoir utiliser un extincteur portatif sur feu réel en fonction de plusieurs scénarii (bureau, stockage, armoire électrique, ...)
- ✦ Identifier les différents équipements de sécurité de son établissement par une visite
- ✦ Exercice de mise en situation en zone enfumée
- ✦ Passage par un espace d'attente sécurisé (EAS)

Outils pédagogiques

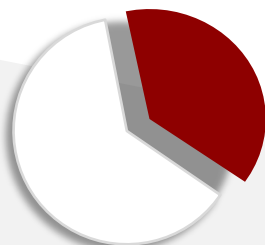
- ✦ Visuels sur vidéo projecteur
- ✦ Matériel d'expérimentation
- ✦ Extincteurs
- ✦ Unité mobile incendie

Documents délivrés

- ✦ Attestation de formation « Equipier Local de Sécurité
- ✦ Livret de formation
- ✦ Signature sur le registre de sécurité

Répartition

70 %
Pratique



30%
Théorique